

# Orpi Lavernhe Immobilier

## Honoraires de transaction TTC à la charge vendeur ou acquéreur

(Un seul redevable vendeur ou acquéreur)

Montant TTC (T.V.A de 20 %) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Conformément à la réglementation les honoraires sont à la charge du vendeur, succession charge acquéreur

Prix de vente	Bien à usage d'habitation
Jusqu'à 50 000€	3 000€ TTC
De 50 001 € à 100 000 €	8% TTC
De 100 001 € à 160 000 €	7% TTC
De 160 001 € à 800 000 €	6% TTC
Plus de 800 001€	5% TTC

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi Lavernhe Immobilier – SAS Lavernhe Immobilier – 117 Boulevard du Président Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS**

**Honoraires au 04/04/2022**

SAS Lavernhe Immobilier au capital de 7 500 000€ / RCS Antibes n° 442205829 titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 0605 2016 000 008 175 délivrée par la CCI de Nice-Côte-d'Azur – Centre administratif 147, Route de Grenoble 06200 Nice

Assurée en responsabilité civile par MMA, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS CEDEX 9 pour le territoire français